Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 056-215600537-20261102-20261102091-DE

Département du Morbihan

M a i r i e
E L V E N
-56250-

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le lundi 2 novembre à 19h30, le conseil municipal de la commune d'ELVEN, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie d'ELVEN, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Luc LE TRIONNAIRE, Maire.

- Date de convocation du conseil municipal : 27 octobre 2026

Présents (27) : M. LE TRIONNAIRE, M. CONAN, Mme MALINGE, M. RYO, Mme MAINGUY, M. ROUMAGNAC, Mme RENAULT, M. BALLIER, Mme THIBAULT, M. GERARD, M. NOIRBENT, Mme ETTINGER, M. SIMON, Mme LE BRETON, M. SIG, Mme CARD, M. DANO, M. TERRY, Mme PICARD, M. JORDAN, Mme LE ROUZIC, Mme BREDOUX, M. ONNILLON, Mme LE BOTERFF, Mme PAVAGEAU, M. LE BOTERFF, Mme LE VIAVANT.
Absents excusés (2) : Mme LE BLEVENEC (pouvoir à Mme MAINGUY), Mme LASSERRE (pouvoir à Mme MALINGE).
Quorum (15) : Atteint
Secrétaire de séance : Mme BREDOUX

2026/091 Adhésion à la convention Conseil Air Energie Climat (AEC) de GMVA

Dans la continuité des missions du « Conseil en énergie partagé » (CEP) proposées depuis 10 ans par Golfe du Morbihan – Vannes agglomération (GMVA) auquel adhérait la commune, GMVA propose de faire évoluer son accompagnement aux communes sur les enjeux Air Energie Climat (AEC). Ce service d'accompagnement s'appuie sur l'ingénierie de l'agglomération, notamment du service Environnement Energie Climat, et l'interlocuteur des communes reste le Conseiller en Energie, technicien spécialisé.

Ainsi, en complément du suivi et de l'analyse des consommations de fluides, notamment au travers d'un bilan énergétique annuel (consommations, émissions de CO_2, préconisations d'actions ou de travaux), le service s'élargit pour proposer un rapport pluriannuel Air Energie Climat, plus complet. Celui-ci détaillera à la commune l'ensemble des actions pouvant être mises en œuvre en matière de maîtrise de l'énergie, d'efficacité énergétique, de production d'énergie renouvelable, de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de qualité de l'air afin d'atteindre collectivement les objectifs de neutralité carbone et d'amélioration de la qualité de l'air sur le territoire de l'agglomération.

GMVA propose ainsi à l'ensemble des communes du territoire la mission de Conseil Air Energie Climat de manière libre et gratuite, sous condition d'une convention (en annexe de la présente délibération) courant jusqu'au 31 décembre 2029.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide :

- **D'ADHERER** à la mission de conseil Air Energie Climat de Golfe du Morbihan – Vannes agglomération ;
- **DE NOMMER** M. CONAN, 1er adjoint en charge de l'aménagement du territoire et des infrastructures publiques, en tant que référent élu et M. LE MEITOUR, chargé de mission biodiversité et transition énergétique, en tant que référent technicien pour la mise en œuvre de cette mission d'assistance jusqu'au 31 décembre 2029 ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour : 29 **Contre : 0** **Abstention : 0**

Fait à ELVEN, le 3 novembre 2026

Le Maire
Luc LE TRIONNAIRE

La secrétaire de séance
Marine BREDOUX

Signé par : MARINE BREDOUX
Date : 08/11/2026
Qualité : Signature2_Delib_144

Signé par : LUC LE TRIONNAIRE
Date : 05/11/2026
Qualité : MAIRE